

**COMMUNE D'APLAHOUE**

**MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

**DOSSIER DE PRESELECTION**

**Émis le : 03 Juin 2026**

**Pour les prestations de :**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE  
LOTISSEMENT DE DOKOMEY-KAITEMEY**

**Avis à manifestation d'intérêt N° : PI\_SADFE\_116024**

**Source de financement : Fonds propres**

**Gestion : 2026**

**Imputation budgétaire : 211**

**Accord de prêt : NEANT**

*JUIN 2026*



1



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°61/...../C-APL/PRMP/SP-PRMP/DADE/DAAF du 03 juin 2026

Projet : Achèvement des Travaux de lotissement de Dokomey-Kaïtéme

Objet : Recrutement d'un cabinet pour l'achèvement des Travaux de lotissement de Dokomey-Kaïtéme (Référence du marché : PI\_SADFE\_116024)

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de la Commune d'Aplahoué publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 24 février 2026
2. La commune d'Aplahoué a mobilisé dans le cadre de l'exécution de son budget **des fonds propres**, afin de financer son Programme N°IV intitulé "**Renforcement de la Gouvernance Locale et de la Participation Citoyenne**", et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour l'achèvement des travaux de lotissement de Dokomey-Kaïtéme dans la commune d'Aplahoué.
3. Les prestations comprennent : mobilisation et état des lieux, application des lots restants, établissement du parcellaire, opérations de recasement et production des livrables et archivage,
4. Le délai de réalisation de la mission est de **180 hommes jours calendaires**.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/Firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/Firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des **candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08))]** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère <sup>1</sup>	Sous critères d'évaluation et note <sup>2</sup>	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations : Être un cabinet de Géomètre Expert légalement attesté par son registre de commerce ou les statuts	10	Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=10 points Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=00 point	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations intellectuelles (Topographie et de lotissement) au cours des huit (08) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017) :	25	<p><b>Pour les anciens bureaux d'études</b> 25 points pour deux (05) expériences prouvées 12,5 points par expérience prouvée Zéro (00) point pour toute expérience non prouvée ou non mentionnée</p> <p><b>Pour les bureaux d'études naissants et ceux qui n'ont pas trois années d'existence</b> (Aménagiste de niveau BAC+5 au moins justifiant d'une ancienneté d'au moins quinze (15) ans à compter de la date d'obtention du diplôme) ayant des expériences dans le domaine des prestations intellectuelles au cours des huit (08) dernières années) (2024, 2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017) :</p> <p>25 points pour deux (02) expériences prouvées 12,5 points par expérience prouvée 00 point pour toute expérience non prouvée ou non mentionnée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>• <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b> Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</li> </ul>
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations similaires [quatre (04) opérations de lotissement ou de remembrement] au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021, 2020).	50	<p><b>Pour les anciens bureaux d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 points pour quatre (04) expériences prouvées</li> <li>• 12,5 points pour toute attestation de bonne fin d'exécution + pages de garde et de signature de contrat</li> <li>• Zéro (00) point pour toute expérience non prouvée ou non mentionnée</li> </ul> <p>NB : Au total 4 attestations et leurs contrats sont exigés. Une attestation de bonne fin d'exécution présentée sans les pages de garde et de signature du contrat correspondant, donne droit à la note zéro (0).</p> <p><b>Pour les bureaux d'études naissants et ceux ayant moins de trois années</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>• <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore</b></li> </ul>

Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autre contractant qui devra les signer en sous-critère.

<sup>1</sup>Décliner dans cette colonne pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dual critère. Exemple, pour le critère 1. Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 00 points. Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

<sup>2</sup> NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

		<p><b>d'existence</b></p> <p>Aménagiste de niveau BAC+5 au moins justifiant d'une ancienneté d'au moins quinze (15) ans à compter de la date d'obtention du diplôme) ayant des expériences dans le domaine des prestations similaires (quatre (04) opérations de lotissement ou de remembrement au cours des (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021, 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 points pour quatre (04) expériences prouvées</li> <li>• 12,5 points pour une (01) attestation + pages de garde et de signature de contrat</li> <li>• Zéro (00) point pour toute expérience non prouvée ou non mentionnée</li> </ul>	<p><b>trois (3) ans d'existence</b></p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p>
4. Organisation technique et managériale du cabinet	05	<p>La présentation du cabinet (02 points) L'organigramme montrant clairement les relations fonctionnelles, organisationnelles et hiérarchiques au sein du cabinet /firme (03 points)</p>	Note de présentation du Cabinet et organigramme du cabinet signés
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission :	10	<p>- Un (01) Géomètre Expert diplômé, chef de mission de niveau BAC+5 ans d'études universitaires au moins justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans à compter de la date d'obtention du diplôme (2 points) et disposant d'au moins Avoir réalisé au moins trois (03) opérations de lotissement ou de remembrement au cours des dix dernières années au Bénin (3 points).</p> <p>-Deux techniciens Géomètre –Topographe titulaire du (DT en topographie) avec au moins 05 ans d'expérience générale (5 ans à compter à partir de la date d'obtention du diplôme) (2pts) et ayant conduit 02 missions spécifiques en levé topographique (3pts)</p>	Liste du personnel et copie simple des diplômes
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>		

La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-quinze (75) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). Les attestations de travail non légalisées entraînent la non prise en compte des points du personnel y afférent.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire] ; E-mail : [prmpaplahoue2022@gmail.com](mailto:prmpaplahoue2022@gmail.com) et prendre connaissance des documents de présélection au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif tous les jours ouvrables les matins de 08

heures à 12 heures 30 minutes (heure locale) et dans l'après-midi de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale). Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 08/06/2026. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif**, au plus tard le 18/06/2026 à 10heures (heure locale) . **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la mairie d'Aplahoué** le 18/06/2026 à 10heures 30 minutes (heure locale).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

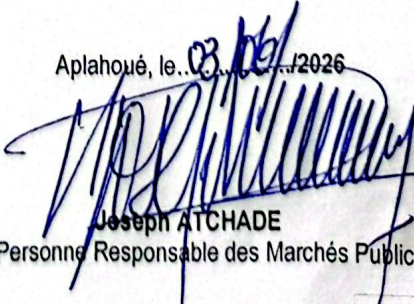
Ce recours doit être exercé dans les *cinq* (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq* (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique/du premier responsable de la structure déconcentrée doit intervenir dans un délai de [insérer trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.



Aplahoué, le 08/06/2026

  
Joseph ATCHADE  
Personne Responsable des Marchés Publics

## I. ODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant  
de l'Autorité Contractante/structure  
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]<sup>3</sup> ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.<sup>4</sup> ;

Veillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)